

ASSEMBLEE CITOYENNE COMMUNE DES CONSEILS DE QUARTIERS EPINETTES-BESSIERRES - LA FOURCHE-GUY MOQUET

Le 22 novembre 2022, à 19 h 30

Ecole élémentaire Capitaine Lagache - 19 rue du Capitaine Lagache

Thème : Embellir votre quartier.

Élus et acteurs présents :

- Geoffroy BOULARD, Maire du 17^e arrondissement ;
- Jacques BAUDRIER, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti ;
- Christophe LEDRAN, Adjoint au Maire du 17^e en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités ;
- Hugues CHARPENTIER, Adjoint au Maire du 17^e en charge du conseil de quartier Épinettes-Bessières ;
- Philippe GUERRE, Adjoint au Maire du 17^e en charge du conseil de quartier La Fourche-Guy-Môquet ;
- Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD), Ville de Paris ;
- Services de la Mairie du 17^e arrondissement.



Introduction :

M. le Maire du 17^e arrondissement remercie les personnes présentes pour leur participation à cette Assemblée citoyenne de restitution de la démarche Embellir Votre Quartier pour les quartiers Épinettes-Bessières et La Fourche Guy-Môquet. Il salue la présence de Jacques BAUDRIER, adjoint à la maire de Paris, en charge du programme Embellir votre quartier, ainsi que les adjoints du 17^e arrondissement et les représentants des services de la Ville de Paris et de la Mairie du 17^e.

Il rappelle qu'Embellir votre quartier est un programme de la Ville de Paris qui a été lancé

en début de mandature, l'objectif étant de concentrer sur une période donnée l'ensemble des travaux dans chaque quartier. Il informe que le périmètre Épinettes-Bessières et La Fourche Guy-Môquet est le second à bénéficier de la démarche dans l'arrondissement. À cet égard, il précise qu'une dotation pouvant aller jusqu'à 7 millions d'euros a été allouée à ce quartier (quartier populaire) pour la réalisation des nouveaux aménagements. M. le Maire déclare que le quartier a beaucoup changé ces dernières années avec l'arrivée du tramway, l'arrivée du tribunal de Paris et les constructions sur l'avenue de Clichy au-dessus de la ligne 14. Ainsi, il observe de nouveaux usages et de nouvelles attentes.

Geoffroy BOULARD se réjouit de la forte participation à la consultation qui s'est déroulée du 28 mars au 9 juin dans la mesure où 380 personnes ont participé et 242 propositions ont été formulées. Il rappelle que l'objet de la réunion du soir est de présenter 12 projets techniquement réalisables mais précise, qu'à ce stade, ces projets ne sont pas actés. Il invite les participants à exprimer leurs préférences une fois que les projets auront été présentés.

Jacques BAUDRIER, adjoint à la Maire de Paris remercie le Maire du 17^e arrondissement, salue les nombreuses personnes présentes et souligne l'importante participation sur le quartier. Il rappelle l'enjeu de rassembler l'ensemble des chantiers sur une période limitée, sachant que 80 à 90 % des chantiers sur l'espace public sont des concessionnaires : le gaz, l'électricité, les câbles de la RATP.

Il indique que tous les projets présentés ce soir sont le résultat d'un consensus entre la mairie du 17^e et l'Hôtel de Ville, qu'il représente au sein de l'exécutif, pour déterminer un programme de travaux avec un volume d'investissements nettement plus important que ceux réalisés dans les mandatures précédentes.

Il souligne les objectifs de la démarche : végétalisation de la ville, plantation d'arbres, réalisation de parterres arborés, aménagement des rues aux écoles (il cite l'exemple de la rue du Capitaine Lagache où est organisée l'Assemblée citoyenne du soir), apaisement de la ville et travail sur le temps de circulation afin d'éviter les transits considérés compliqués, dangereux et générateurs d'importantes nuisances pour les habitants.

Il rappelle que trois autres élus de l'exécutif travaillent avec lui sur le dossier, à savoir, Christophe NAJDOVSKI, adjoint à la végétalisation de l'espace public, Colombe BROSSEL, adjointe à la propreté, et David BELLIARD, adjoint aux transports et à la transformation de l'espace public.

M. BAUDRIER informe que les maires d'arrondissement ont déterminé l'ordre des quartiers traités dans la mesure où ils sont les experts de leurs arrondissements. Il remercie également les services qui ont analysé les nombreuses contributions afin de proposer 12 projets techniquement réalisables.



Retour sur la phase de concertation :

La phase de concertation a débuté avec une réunion de lancement le 28 mars dernier. Il rappelle que plusieurs types d'évènements ont ensuite été organisés afin de permettre au maximum de personnes d'apporter leurs contributions. Ainsi, ont été organisés : 5 marches exploratoires sur différents thèmes (Accessibilité PMR et/ou poussette du quartier, Ville à hauteur d'enfant, place des femmes dans l'espace public, etc.), des points participatifs dans le but d'aller directement rencontrer les habitants sur l'espace public ainsi qu'une Assemblée citoyenne des conseils de quartier Épinettes-Bessières et La Fourche Guy-Môquet sous un format d'atelier participatif. Les contributions récoltées ont été reversées sur la plateforme idee.paris : 86 ont été reversées suites aux marches exploratoires, 17 suites à l'assemblée citoyenne et 7 suites aux points participatifs (7 thématiques synthétisant 91 contributions).

Point sur la gestion de la propreté dans les deux quartiers :

De nombreuses propositions concernaient la propreté. Si cette thématique ne s'inscrit pas directement dans le cadre du programme Embellir votre quartier, les remarques ont été prises en compte et les agents de la Ville en charge de la propreté essaient de répondre à toutes les demandes. 15 trilib (gros mobiliers permettant de faire du tri sélectif, du verre) sont en cours de déploiement sur les quartiers de La Fourche-Guy-Môquet et Épinettes-Bessières et un programme spécifique lié au lavage des rues dans le 17^e ainsi que plusieurs tournées supplémentaires spécifiques concernant la collecte des déchets ont été mis en place.

De plus, les habitants sont invités à utiliser l'application DansMaRue s'ils rencontrent des problématiques de malpropreté, car elle permet aux agents de la Ville d'aller rapidement sur les lieux, de traiter le problème, mais aussi d'analyser les remontés.

- Une participante signale des problèmes plus importants depuis l'instauration d'une tournée de collecte supplémentaire des déchets des bacs jaunes, ce qui lui semble paradoxal.

M. le Maire du 17^e rappelle que cette troisième collecte avait été demandée au conseil de Paris afin d'avoir des rues plus propres. Il indique que si la mise en œuvre est récente et qu'en effet des améliorations pourront rapidement être apportées à ce dispositif.

- Une participante regrette que dans son immeuble Paris-Habitat, les gardiens refusent de placer un bac jaune supplémentaire alors que l'immeuble dispose d'une place suffisante.

Le Maire indique que cette problématique relève de la responsabilité du bailleur et invite la participante à se rapprocher d'Hugues Charpentier, élu délégué au conseil de quartier Épinettes-Bessières pour établir un relais.

- Sur le même sujet, une habitante regrette l'absence de poubelle vers la place Navier car la plupart des immeubles n'ont pas la place d'avoir des poubelles de tri, et un participant souhaite obtenir plus d'information sur les modalités d'installations des trilibs.

La Ville de Paris a étudié avec précision le nombre de bacs par immeuble, ce qui a permis d'identifier les manques et d'envisager le déploiement de trilib sur l'arrondissement. Une fois les zones prioritaires identifiées, une étude de faisabilité est mise en place pour arrêter la location précise du dispositif.

Un trilib est installé à proximité de la rue Navier.

Présentation des projets et réactions des participants

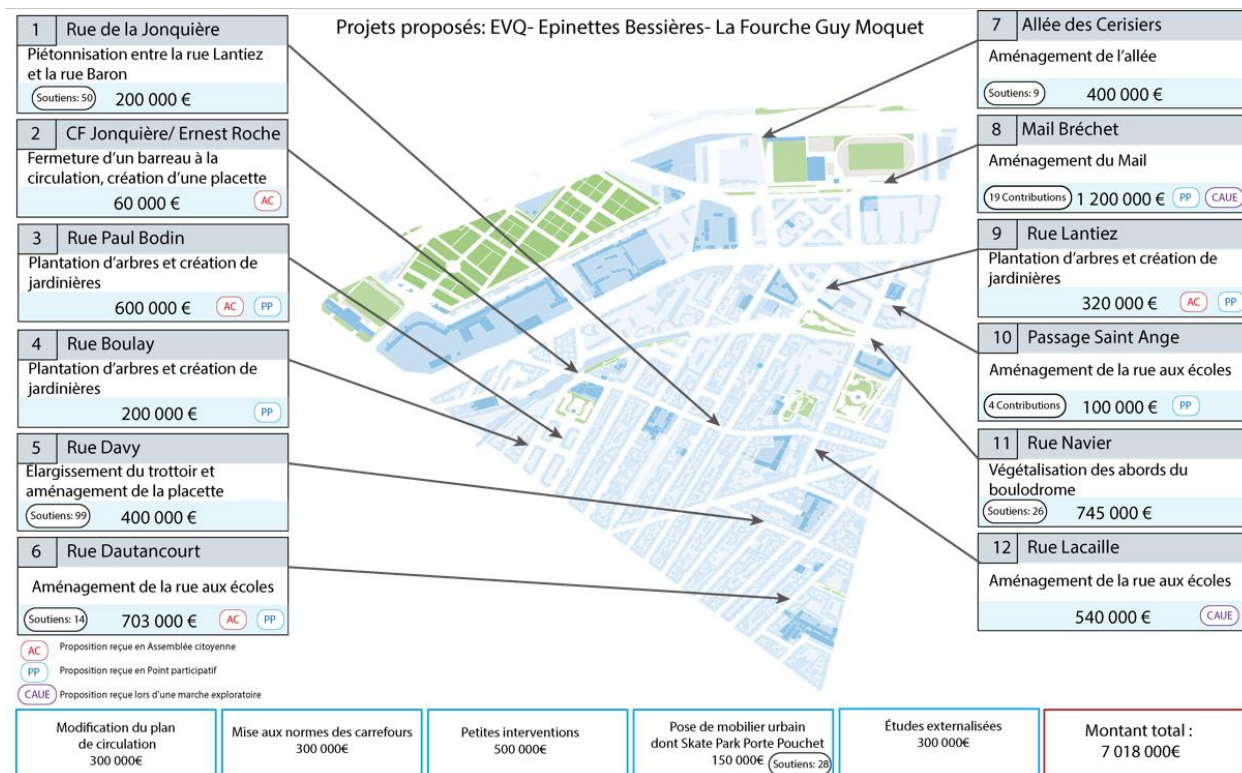
M. le Maire donne la parole à la Direction de la Voirie et des Déplacements pour [la présentation des 12 projets et rappelle que celle-ci sera disponible sur le site de la Mairie du 17^e](#).

Outre les 12 projets proposés localisés dans la cartographie ci-après, plusieurs enveloppes permettraient à la Ville de Paris de réaliser d'autres améliorations dans le quartier :

- 300 000€ pour la modification du plan de circulation,
- 300 000€ pour la mise au norme des carrefours (arceaux vélos en amont des passages piétons pour faciliter la co-visibilité, etc.)
- 500 000€ pour les petites interventions (reprise de marquage au sol, comblement de nid

de poule, abaissement de trottoirs manquant, etc.)

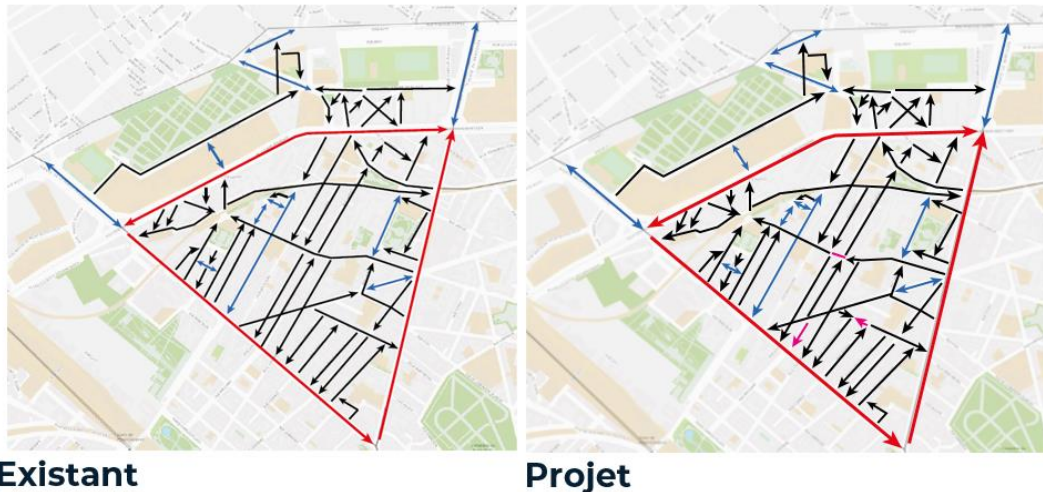
- 150 000€ pour l'installation de mobilier urbain (dont le skate park porte Pouchet),
- 300 000€ dédiés aux études externalisées.



Un représentant de la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) présente les propositions de modification du plan de circulation, en lien avec les projets présentés précédemment.

- La première porte sur la rue Sauffroy. Il est proposé d'inverser le sens de la circulation entre la rue Guy Moquet et l'avenue de Clichy, notamment pour régler des problématiques de priorité à droite et de dangerosité du carrefour Guy Moquet/rue Sauffroy.
- La deuxième proposition concerne la rue Davy. Dans la mesure où les habitants ont été nombreux à souhaiter l'apaisement de cette partie du quartier, la proposition est d'inverser une partie de la rue Davy entre la rue Lacroix et la rue des Apennins pour pacifier la rue Davy et plus globalement le secteur.
- La troisième proposition concerne la rue de la Jonquière. Il est proposé de piétonniser complètement la rue entre la rue Lantier et la rue Baron.

Proposition de modification du plan de circulation



Jacques BAUDRIER rappelle que des contraintes techniques ne permettaient pas la réalisation de l'ensemble des suggestions mais que la réunion de ce soir a pour objectif de discuter des propositions émises par les services suite aux idées que les habitants ont exprimé lors de la concertation.

1. Le plan de circulation

- Plusieurs participants notent que, d'après eux, le plan de circulation proposé risque de compliquer les déplacements des riverains. Une participante questionne les services sur la mise en sens unique de la rue Guy Môquet. Une participante regrette l'inversion du sens de circulation rue Davy qui ne lui permettra plus de remonter la rue. De même, la piétonisation d'une portion de la rue de la Jonquière questionne certains habitants par rapport à la fluidité du trafic.

Concernant la rue Guy Môquet, les deux sens de circulation seront maintenus. Pour les autres rues, il s'agit pour l'instant de propositions qui peuvent évidemment être discutées et amendées si les habitants pensent qu'elles entraîneraient trop de nuisances.

Concernant les rues Davy et de la Jonquière, il est rappelé que si en effet, ces modifications obligent à revoir nos habitudes, elles ont été demandées par de nombreux habitants lors de la concertation, et qu'elles émanent d'un compromis entre la mairie du 17^{ème} et l'exécutif central. De plus, Geoffroy BOULARD ajoute que, comme il s'y était engagé, il est à nouveau possible de remonter l'avenue de Clichy jusqu'à La Fourche ce qui permet également de faciliter les déplacements des riverains.

Le Maire du 17^{ème} précise qu'il prend bonne note de l'ensemble des remarques de chacun et que le plan de circulation n'est pas encore acté.

- Un participant souhaite savoir si suppression de la circulation à sens unique pour descendre l'avenue de Clichy va être pérenne ou non.

M. BOULARD informe que l'avenue est en double sens en raison des travaux de l'avenue de Saint-Ouen, notamment la piste cyclable, qui est bien réalisée. Il ne dispose néanmoins pas des informations permettant de donner plus de précisions sur les suites qui seront données au sens de circulation de cette avenue.

De manière générale, il est rappelé que les modifications des sens de circulation ont pour objectif premier de supprimer le trafic de transit à l'intérieur des quartiers et d'améliorer ainsi le cadre de vie des habitants. La piétonisation d'une partie de la rue de la Jonquière va de ce sens ; projet qui apportera également moins de nuisance sonore et une fréquentation piétonne valorisante pour les commerces.

Il s'agit en effet, de supprimer les trafics « malins » permettant de couper le quartier plus rapidement que de le contourner, pour que ne rentrent plus que les riverains et que les automobilistes ne voulant que le traverser aient tout intérêt à rester sur les grands axes.

- Une participante regrette le sens de circulation actuel de l'avenue de Saint-Ouen.

M. le Maire indique que sur l'avenue de Saint-Ouen, l'aménagement tel qu'il est fait aujourd'hui n'est pas réversible.

2. Les projets d'aménagement

- Tout d'abord, des participants expriment leur satisfaction sur les projets retenus, mais regrettent que d'autres rues ne soient pas concernées alors qu'elles bénéficieraient d'une pacification, notamment la rue Pouchet, la rue Baron, la rue Berzélius, la rue Fragonard ou encore la rue Ernest Roche.

Concernant les rues où aucun projet n'est proposé, il faut noter que des difficultés techniques ne permettent pas toujours d'aménager les rues, notamment la densité des réseaux souterrains parisiens qui est très contraignante et empêche souvent de planter des arbres.

Concernant la rue Berzélius par exemple, la plantation d'arbres n'était possible que sur une toute petite portion Nord en raison de contraintes de tuyauterie. Eu égard à ces éléments, l'aménagement n'a pas été priorisé, à la faveur d'autres localisations où la végétalisation peut être plus importante.

Concernant la rue Ernest Roche, étant donné les aménagements déjà existants (arbres, etc.), d'autres propositions concernant des rues ne bénéficiant pas d'aménagements qualitatifs ont été priorisées.

- Une habitante de la **rue Dautancourt** souhaite savoir si elle aura la possibilité de se garer dans le parking Paris-Habitat qui se situe dans la rue. Elle propose en outre de repeindre les jardinières de la rue avec des peintures répulsives. Un autre participant aimerait avoir des précisions sur ce projet. Enfin, il est demandé à la mairie de ne pas utiliser le même revêtement que pour la rue Capitaine Lagache.

La représentante de la DVD rappelle que l'on se situe encore au tout début de l'ensemble des projets et que les options techniques ne sont pas arrêtées pour le moment. Elle indique qu'un programme d'opérations, qui sera validé par la mairie d'arrondissement, sera réalisé, puis qu'une phase d'avant-projet et éventuellement une consultation supplémentaire seront menées.

Elle informe que la Ville de Paris dispose d'un programme spécifique de rues aux écoles sur Paris et que l'objectif sera d'étudier comment l'adapter à la rue Dautancourt. Sur la question de la fermeture de la rue, elle indique que l'aménagement provisoire a démontré qu'elle ne pourrait sans doute pas être fermée. En outre, concernant la végétalisation, elle précise qu'il n'y a pas de possibilité de planter des arbres à ce stade et que l'objectif serait de végétaliser la rue avec de la pleine terre de type jardinière, à l'instar de ce qui existe sur la rue Capitaine Lagache. Elle précise que l'accessibilité des parkings sera maintenue.

Concernant le revêtement, Monsieur le Maire, indique que l'objectif est de tirer les enseignements du revêtement de la rue du Capitaine Lagache que peut être perçu comme inesthétique. En ce sens, il rappelle qu'une modification de la teinte avait déjà été réalisée pour l'aménagement de la rue Colonel Moll.

- Toujours concernant les rues aux écoles, une participante souhaite avoir plus de détails sur le projet **rue Lacaille**.

M. le Maire du 17^{ème} informe qu'il s'agira d'un projet de rue aux écoles, comme pour la rue du Capitaine Lagache, et qu'une concertation sera sûrement menée pour affiner le programme. La rue devrait être aménagée sans être totalement coupée étant donné la présence de parkings ; Jacques BAUDRIER indique également que pour cette rue la plantation d'arbres en pleine terre est envisagée avec a priori des pieds d'arbres avec des parterres de buissons à l'instar de ce qui est fait rue Martyrs, rue Stendhal ou encore rue Pailleron dans le 19^{ème}.

- Une participante souhaite savoir pourquoi les places de parking supprimées **rue Pouchet**, face au Franprix, ont été bétonnées et regrette le fait qu'il ne puisse pas y avoir de la verdure. Elle remercie également la Mairie et la Ville pour la nouvelle génération de pistes cyclables, entre autres, celle aménagée entre la place de Clichy, La Fourche et Guy Môquet, qui, selon elle, est vraiment très appréciable. Néanmoins, elle souhaite

que cette piste ne devienne pas une autoroute cyclable comme sur le boulevard Sébastopol.

Concernant les places de parking supprimées rue Pouchet, Christophe LEDRAN, précise, qu'après étude, cette zone ne peut pas accueillir de plantations en pleine terre en raison de la présence de réseaux denses en sous-sol ; cependant, Philippe Guerre devrait lancer une concertation autour d'un projet de végétalisation en bacs à cet endroit.

- Un représentant du collectif du skate park de la **porte Pouchet** souhaite savoir combien d'euros seront alloués au projet de skate park sur l'enveloppe totale de 150 000€ destinés au mobilier urbain.

Le Maire rappelle qu'il soutient pleinement ce projet et que de nouveaux échanges auront lieu avec le collectif pour adapter au mieux les aménagements aux pratiques et souhaits des habitants et usagers.

- Une participante indique que sur **l'allée des Cerisiers**, les propriétaires de chien avaient nettoyé une zone qui est ensuite devenue un espace de convivialité ; zone qui devait devenir un espace canin. Cependant, des palissades ont été installées.

Le terrain n'appartient pas pleinement à la Ville de Paris mais qu'il est partagé avec la SNCF. Un dialogue sera mené pour trouver une solution d'aménagement.

- Un participant ayant pris part à différents ateliers salue le travail réalisé et trouve intéressant de recueillir l'avis et les suggestions des habitants. Il se dit enthousiaste pour le projet de la **rue Davy** dans la mesure où de nombreux piétons et poussettes empruntent cet axe.

Concernant la rue Davy, Jacques BAUDRIER rappelle qu'un certain nombre de demandes ont été émises lors de la concertation. Selon, lui la proposition est ici un compromis dans la mesure où aucun consensus n'est établi. Globalement, du point de vue de l'exécutif parisien, les propositions présentées n'empêchent pas de circuler dans le quartier tout en améliorant le cadre de vie.

- Une participante se demande comment sera aménagée la rue **Davy**.
- Un participant, artisan torréfacteur, installé sur la rue **Davy** depuis 2 ans propose de piétonniser la partie située à proximité de la placette.
- Une participante propose d'installer sur la placette Davy un café éphémère, un foot truck ou un aménagement destiné aux associations visant à créer du lien, à l'instar de Lulu dans ma rue.

Geoffroy BOULARD indique que rien n'est encore arrêté et que la réunion a également pour but d'affiner le détail des projets.

M. le Maire précise en outre que des places de stationnement seront supprimées dans la rue Davy en raison de la mise aux normes pompiers (chaussée de 4m) et de l'élargissement des trottoirs.

- Plusieurs participants s'interrogent sur la **rue de la Jonquière**.

Il est précisé qu'il n'est pas possible de prévoir une végétalisation de la rue en raison de contraintes techniques. L'objectif du projet est de créer un pôle de vie car les attentes des riverains du quartier ont beaucoup évolué. Cette piétonisation partielle ne devrait pas avoir un impact considérable sur la rue dans la mesure où celle-ci a perdu énormément de circulation ces dernières années.

Jacques BAUDRIER rappelle que l'objectif est de couper la circulation pour aménager des espaces piétonniers. De nombreuses rues parisiennes ont déjà bénéficié de ces types d'aménagement : rue du bac dans le 7^{ème}, rue d'Oberkampf dans le 11^{ème} ou encore la rue Charenton dans le 12^{ème}.

3. Autres

- Un participant attire l'attention sur le fait que la rue Jean Leclaire est impactée par ce qui se passe sur l'avenue de Saint-Ouen. Il indique que depuis quelques semaines, la rue est embouteillée avec une circulation importante. Il souhaiterait qu'un passage clouté soit mis en place à proximité du square pour que les personnes habitant à proximité, notamment les personnes âgées, puissent traverser la route en étant en

sécurité.

M. le Maire indique prendre bonne note de cette demande. Les enveloppes dédiées aux petites interventions et mise en conformité des carrefours ont justement vocation à résoudre ces situations.

- Une participante aborde la question des pieds d'arbres, qui, selon elle, sont régulièrement abandonnés. Elle exprime son souhait de les voir supprimés ou correctement nettoyés. Un participant évoque en particulier l'avenue de Saint-Ouen. Enfin, une participante estime que les grilles enferment les arbres et propose la mise en place d'allées végétalisées avec des buissons.

M. le Maire indique qu'il existe un réel problème concernant l'état des pieds d'arbres de l'avenue de Saint-Ouen et qu'il essaye de les faire retirer depuis plusieurs années en sollicitant la section territoriale de voirie du 18^e qui est responsable de cette portion de trottoir pour le 17^e. Il indique espérer qu'avec les travaux de la piste cyclable sur l'avenue de Saint-Ouen, une réfection des trottoirs aura lieu. Il informe que le sujet des pieds d'arbre est traité et suivi au quotidien par les équipes de la Mairie et que la remise en état des pieds d'arbre est menée de manière progressive dans l'arrondissement. Il invite les participants à signaler les pieds d'arbres non entretenus afin que la Mairie puisse contacter les détenteurs des permis de végétaliser. Il rappelle également qu'il existe un véritable réseau d'habitants qui ont l'envie de faire du beau en bas de chez eux et qui ont un talent de jardinier. En ce sens, il prend l'exemple de la rue de l'abbé Rousselot.

M. BAUDRIER déclare que concernant les pieds d'arbres, la stratégie de la Ville est de revenir progressivement et avec pragmatisme aux pieds d'arbre traditionnels pour les endroits où la végétalisation par les riverains ou collectifs ne fonctionne pas.

Enfin, plusieurs participants ont fait remonter des problèmes localisés ou des idées :

- Un intervenant salue l'organisation de marches exploratoires et propose que ces dernières soient pérennisées. Il suggère l'organisation d'une marche exploratoire chaque mois afin de cibler les éléments à améliorer.
- Une participante souligne un problème de sécurité sur le cheminement piéton allant de la rue des Moines vers Guy-Môquet dans la mesure où il n'y a pas de feu rouge, mais simplement un passage piéton décalé, et que les bus circulent à toute allure.
- Une participante souhaite attirer l'attention sur les devantures trop colorées de certains commerces.

Sur l'ensemble de ces éléments, le Maire remercie les participants de faire remonter ces données très précieuses permettant aux services d'être informés. Christophe LEDRAN précise que concernant les devantures, au sein de la Direction de l'Urbanisme, un service est précisément chargé de veiller à ce que les commerçants n'outrepassent pas la réglementation.

De manière générale, les habitants sont invités en cas de problème, à faire un signalement via l'application DansMaRue, permettant d'informer la mairie en temps réel.

Enfin, un représentant de la Mairie invite les participants à classer les projets présentés ce soir de 1 à 12 afin que chacun puisse prioriser les projets proposés (une fiche est distribuée à l'ensemble des personnes présentes dans la salle).

Le sondage a ensuite été mis en ligne sur le site de la mairie pour permettre au plus grand nombre de réagir aux projets proposés dans le cadre de la démarche Embellir Votre Quartier : retrouvez [les résultats complets](#) de cette consultation

Geoffroy Boulard remercie l'ensemble des personnes s'étant déplacées pour assister à cette réunion de restitution et les invite à participer aux prochaines réunions de concertation tout au long de l'avancement des divers projets.

La séance est levée à 21 h 45.

